

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

### 1 Désignation du mélange et de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial :

**Hubo Flex Colle Carrelage**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes : mortier sec à gâcher avec de l'eau - voir fiche technique

#### 1.3 Détails sur le fournisseur qui met la fiche technique de sécurité à disposition

Fabricant/fournisseur : SAKRET GmbH  
 Rue/boîte postale : Osterhagener Str. 2  
 Code nat./CP/Lieu : D-37431 Bad Lauterberg  
 Tél. : +49(0)5524/8509-0  
 Fax : +49 (0) 5524/1661  
 E-mail : info@sakret.de

#### 1.4 Numéro d'urgence

Centre anti-poison Berlin +49 (30) 306 867 90

### 2 Dangers possibles

#### 2.1 Classification du mélange

**Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 (CLP) :**

STOT – toxicité organique ciblée et spécifique – exposition unique cat. 3,

Voie d'exposition : inhalation

Irritation cutanée cat. 2

Lésions oculaires cat. 1

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement CE N° 1272/2008 (CLP)**



Pictogrammes de danger :

Mot-clé :

Danger

Consignes de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Consignes de sécurité :

P102 : Conserver hors de portée des enfants.

P280 : Porter des gants, des vêtements, des lunettes de protection, un masque de protection du visage.

P305+P351+P338+P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer plusieurs minutes avec de l'eau. Retirer si possible les lentilles de contact. Demander immédiatement le conseil d'un médecin / une assistance médicale.

P302+P352+P332+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée : demander le conseil d'un médecin / une assistance médicale.

P261+P304+P340+P312 : éviter de respirer les poussières/aérosols. En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise, appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

P501 : le contenu/réceptacle peut être éliminé en accord avec les directives nationales.

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

Autres consignes : Préparation à faible teneur en chromate, contenant du ciment selon la directive 2003/53/CE

### 2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (very persistent, very bioaccumulative) et ne fait pas partie de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.

Le mélange ne contient aucune substance PBT (persistent, bioaccumulative, toxic) et ne fait pas partie de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.

Le produit contient un réducteur de chromate de sorte que la teneur en chrome(VI) hydrosoluble est inférieure à 0,0002 %. En cas de stockage non approprié (pénétration d'humidité) ou de superposition, le réducteur de chromate contenu peut néanmoins perdre de son efficacité et un effet de sensibilisation du ciment/liant peut intervenir en cas de contact avec la peau (H317 ou EUH203).

## 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances :

Ce produit est un mélange.

### 3.2 Mélanges :

Caractérisation chimique :

Matériau de construction sec et minéral, préparation de liants minéraux, granulats et additifs

Substances dangereuses :

<b>Désignation</b>	Clinker de ciment Portland	Poussière filtrée
<b>Numéro d'enregistrement (ECHA)</b>	---	---
<b>EINECS</b>	266 - 043 - 4	270-659-9
<b>CAS</b>	65 997 - 15 - 1	68475-76-3
<b>Teneur dans le mélange</b>	20 - 50 M-%	1 – 2,5 M-%
<b>Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 (CLP / GHS)</b>		
Classe/catégorie de danger	STOT SE/ 3 Skin Irrit./ 2 Eye Damm./ 1 Skin.sens. /1B	STOT SE/ 3 Skin Irrit./ 2 Eye Damm./ 1 Skin.sens. /1B
Phases H	H 335, 315, 317, 318	H 335, 315, 317, 318

Vous trouverez le texte entier des phrases H citées ici ainsi que des explications sur les classes de danger CLP / GHS au chapitre 16.

## 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

Aucun équipement de protection individuelle spéciale n'est requis pour le secouriste. Les secouristes doivent cependant éviter tout contact avec le mortier humide.

#### Inhalation

Éloigner la source de poussière et garantir de l'air frais ou amener la personne concernée à l'extérieur. En cas de troubles tels que malaises, toux ou irritation continue, demander le conseil d'un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver les surfaces de la peau concernées immédiatement avec beaucoup d'eau pour retirer entièrement les restes de produit. Enlever immédiatement les gants, vêtements, chaussures, montres etc. mouillés. Laver à fond les vêtements, chaussures, montres etc. avant de les réutiliser

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

ou les faire nettoyer. En cas de lésions cutanées, consulter un médecin.

### **Contact avec les yeux**

Ne pas frotter les yeux à sec car la sollicitation mécanique peut provoquer des lésions cutanées supplémentaires. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact et rincer les yeux immédiatement en écartant bien les paupières sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes

pour retirer toutes les particules. Si possible, utiliser une solution oculaire isotonique (par ex. 0,9 % NaCl). Consulter toujours un médecin du travail ou un ophtalmologiste.

### **Ingestion**

NE PAS provoquer de vomissement. Si la personne est consciente, rincer la bouche à l'eau et faire beaucoup boire. Consulter un médecin ou le centre antipoison.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

### **Yeux**

Tout contact des yeux avec le produit sec ou humide peut entraîner des lésions sérieuses et éventuellement irréversibles.

### **Peau**

Suite à un contact permanent, le produit peut à l'état sec provoquer un effet irritant sur la peau humide (du fait de la transpiration ou de l'humidité de l'air). Le contact avec la peau humide peut provoquer des irritations cutanées, des dermatites ou d'autres lésions cutanées graves.

## **4.3 Informations sur les éventuels soins médicaux immédiats ou traitements particuliers nécessaires**

Si vous consultez un médecin, lui présenter si possible cette fiche technique de sécurité.

## **5 Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Agent d'extinction**

Le mélange n'est inflammable ni à la livraison ni à l'état mélangé.

Pour cette raison, adapter l'agent extincteur et la lutte contre les incendies en fonction de l'environnement.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est ni explosif ni inflammable et n'est pas non plus comburant avec d'autres matériaux.

### **5.3 Remarques sur la lutte contre les incendies**

Aucune mesure spécifique de lutte contre l'incendie requise. Ne pas jeter l'agent extincteur dans les canalisations.

## **6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **6.1.1 Pour les non-secouristes**

Porter des vêtements de protection comme décrit au chapitre 8. Suivre les instructions pour manipuler en toute sécurité comme décrit au chapitre 7. Des plans d'urgence ne sont pas requis.

#### **6.1.2 Personnel d'intervention**

Porter une protection respiratoire en cas d'exposition élevée à la poussière comme décrit au chapitre 8.2.2.

### **6.2 Mesures de protection de l'environnement**

Ne pas déverser le produit dans les canalisations, les eaux superficielles ou les nappes phréatiques (augmentation du taux de pH).

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Protéger le matériel répandu le cas échéant avec une bâche pour éviter qu'il ne s'envole, le récupérer à l'état sec et l'utiliser si possible. Lors de ces opérations, tenir compte de la direction du vent et réduire la hauteur de chute avec différentes couches (par ex. avec une pelle). Pour le nettoyage, utiliser au moins un aspirateur/dépoussiéreur industriel de la classe de poussière M (DIN EN 60335-2-69). Ne pas balayer à sec. Ne jamais utiliser de l'air comprimé pour le nettoyage. Lors d'un nettoyage à sec, s'il y a des dégagements de poussière, utiliser absolument l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer la poussière et un contact avec la peau. Laisser durcir le mortier mélangé et le mettre au rebut (voir chapitre 13.1).

**Hubo Flex Colle Carrelage**

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

**6.4 Renvoi à d'autres chapitres**

Chapitres 8 et 13.

**7 Maniement et stockage****7.1 Mesures de protection pour un maniement sans danger**

Il est interdit de manger, de boire ou de fumer dans les zones de travail. Éviter tout dégagement de poussière. Pour les marchandises en sacs et en utilisant des récipients ouverts pour mélanger, verser d'abord l'eau puis le produit sec avec précaution. Réduire la hauteur de chute. Faire démarrer l'agitateur lentement. Ne pas écraser les sacs vides ou le faire uniquement dans un sac supplémentaire. Éviter tout contact avec les yeux et la peau grâce à l'équipement de protection individuelle selon chapitre 8.2.2. Garantir une aération suffisante, le cas échéant, porter une protection respiratoire comme décrit au chapitre 8.2.2. Lors de la mise en œuvre, ne pas se mettre à genou dans le produit frais. Lors de la mise en œuvre mécanique (par ex. avec une machine à enduire ou un malaxeur continu), le dégagement de poussière peut être diminué en posant, ouvrant et vidant les sacs avec prudence ainsi qu'en utilisant un équipement supplémentaire spécial. Ne plus utiliser les produits après expiration de la durée de stockage indiquée étant donné que l'efficacité de l'agent réducteur contenu diminue et que la teneur en chrome(VI) soluble peut dépasser la valeur limite indiquée sous n° 47, annexe XVII, EU-VO n° 1907/2006 (REACH). Dans ces cas, il est possible qu'une dermatite de contact allergique au chromate intervienne en raison du chromate hydrosoluble contenu dans le produit.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker au sec. Éviter toute pénétration d'eau et d'humidité. Toujours conserver dans l'emballage d'origine. En cas de stockage non correct (pénétration d'humidité) ou de dépassement de la durée maximale de stockage, l'efficacité d'un réducteur de chromate éventuel peut diminuer (voir chapitre 7.1).

**7.3 Utilisations finales particulières**

Ce produit est classé dans le GISCODE ZP 1 (produits contenant du ciment, à faible teneur en chromate) (voir paragraphe 15). Vous trouverez d'autres informations sur le maniement sans danger, sur les mesures de protection et les règles de comportement dans le GISCODE ZP 1. Il est disponible comme partie du système d'information sur les substances dangereuses de l'industrie du bâtiment sur le site [www.gisbau.de](http://www.gisbau.de).

**8 Contrôles de l'exposition / équipement de protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

	Type du niveau d'évaluation	Niveau d'évaluation	Limitation de pointe	Provenance	Procédé de surveillance, par ex.
<b>Valeur limite générale de poussière</b>	Valeur limite d'exposition professionnelle	8 h : 1,25 mg/m <sup>3</sup> (A) 10 mg/m <sup>3</sup> (E)	2 (II) 15 min 20 (E)	TRGS 900	TRGS 402
<b>Chrome(VI) hydrosoluble</b>	Condition restrictive	2 ppm dans le ciment	pas déterminé	Règlement (CE) N° 1907/2006	EN 196-10

(A) : fraction alvéolaire ; (E) : fraction inhalable

**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Pour réduire la poussière, des systèmes fermés (par ex. silo avec système d'acheminement), des aspirations locales ou d'autres contrôles techniques, par ex. des machines à enduire ou des malaxeurs continus avec équipement supplémentaire particulier de captage des poussières, doivent être utilisés.

**8.2.2 Mesures de protection personnelles, par ex. équipement de protection individuelle Généralités**

Il est interdit de manger, de boire ou de fumer pendant le travail. Avant les pauses et à la fin du travail, laver les mains et le visage et si besoin est, prendre une douche pour retirer les poussières adhérentes. Éviter absolument tout contact avec les yeux et la peau. Utiliser un produit de soin de la peau. Enlever

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

immédiatement les gants, vêtements, chaussures, montres etc. mouillés. Laver à fond les vêtements, chaussures, montres etc. avant de les réutiliser ou les faire nettoyer.

### Protection des yeux/du visage

En cas de dégagement de poussière ou de risque de projection, utiliser des lunettes de protection hermétiques selon EN 166.

### Protection de la peau

Porter des gants de protection étanches à l'eau, résistant aux frottements et aux alcalins avec marquage CE. En raison de leur perméabilité, les gants en cuir ne conviennent pas et peuvent dégager des composés de chromate.

Pour préparer et mettre en œuvre le mélange prêt à l'emploi, des gants de protection contre les produits chimiques (cat. III) ne sont pas requis. Des études ont montré que des gants en coton imprégnés en nitrile (épaisseur de couche env. 0,15 mm) présentent une protection suffisante sur une durée de 480 min. Remplacer les gants mouillés. Préparer des gants de rechange.

Vous trouverez des informations générales sur la protection des mains dans le règlement des associations professionnelles BGR/GUV-R 195.

Porter des vêtements de protection fermés et à manches longues et des chaussures étanches. Si un contact avec du mortier frais ne peut être empêché, les vêtements de protection doivent être en plus étanches à l'eau. Veiller à ce que du mortier frais ne pénètre dans les chaussures ou les bottes par en haut. Respecter le plan de protection de la peau. Utiliser un produit de soin de la peau, en particulier après le travail.

### Protection respiratoire

S'il y a un risque de dépassement des valeurs limites d'exposition, par ex. en manipulant le produit sec sous forme de poudre, utiliser un masque de protection respiratoire approprié :

- **Gâchage et transvasement de mortier sec dans des systèmes ouverts, par ex. gâchage manuel de mortiers secs prêts à l'emploi, versement de marchandises en sac dans des machines à enduire** : garantir le respect des valeurs limites de travail par des mesures efficaces contre les poussières, par ex. des dispositifs d'aspiration locale. Si cela n'est pas possible, utiliser des demi-masques filtrant les particules du type FFP2 (testé selon EN 149).
- **Mise en œuvre manuelle des mortiers prêts à l'emploi** : aucune protection respiratoire requise.
- **Mise en œuvre mécanique des mortiers** : aucune protection respiratoire requise.

Vous trouverez des informations générales sur la protection respiratoire dans le règlement des associations professionnelles BGR/GUV-R 190. Une formation des employés sur l'utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle est requise pour garantir l'efficacité requise.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Éviter tout dégagement dans l'environnement. Utiliser les quantités restantes ou éliminer de façon correcte.

**Air** : respect des valeurs limites d'émission de poussière selon Instructions techniques allemandes sur le maintien de la pureté de l'air (TA Luft)

**Eau** : ne pas déverser le produit dans l'eau étant donné qu'il peut provoquer une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH supérieure à 9 peut causer des effets écotoxicologiques. Tenir compte des règlements sur les eaux usées et les nappes phréatiques.

**Sol** : respect de la loi fédérale sur la protection des sols (BBodSchG) et du règlement fédéral sur la protection des sols et sur les sites contaminés (BBodSchV). Aucune mesure spéciale de contrôle n'est requise.

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Indications sur les propriétés physiques et chimiques de base

- (a) Aspect extérieur : pulvérulent, granuleux  
État de la matière : solide  
Couleur : blanc, gris ou couleur
- (b) Odeur : inodore
- (c) Seuil olfactif : aucun car inodore
- (d) Valeur du pH (T = 20 °C mélangé dans l'eau prêt à l'emploi) : 11,5-13,5
- (e) Point de fusion : néant  
Point de congélation : néant
- (f) Point/domaine d'ébullition : néant
- (g) Point d'inflammation (°C) : néant (matière ininflammable)
- (h) Vitesse d'évaporation : néant
- (i) Inflammabilité (solide, gazeuse) : néant (matière ininflammable)
- (j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosion : néant
- (k) Pression de vapeur : néant
- (l) Densité de vapeur : néant
- (m) Densité relative : néant
- (n) Solubilité dans l'eau (T = 20°C) : faible (< 2 g/l par rapport au dihydroxyde de calcium)
- (o) Coefficient de partage (n-octanol / eau) : néant
- (p) Température d'auto-inflammation : néant (matière ininflammable)
- (q) Température de décomposition  $\text{Ca(OH)}_2$  : >580°C
- (r) Viscosité : néant
- (s) Propriétés explosives : non explosif
- (t) Propriétés oxydantes : non oxydant

#### 9.2 Autres indications

Densité en vrac

### 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Réaction alcaline à l'eau. En contact avec l'eau, une réaction intentionnée a lieu au cours de laquelle le produit durcit et forme une masse solide qui ne réagit pas avec son environnement.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans la mesure où il est stocké de façon correcte et au sec.

#### 10.3 Réactions dangereuses possibles

Aucune réaction dangereuse (voir aussi 10.5).

#### 10.4 Conditions à éviter

Éviter toute pénétration d'eau et la présence d'humidité pendant le stockage (le mélange a une réaction alcaline à l'humidité et durcit).

#### 10.5 Matériaux incompatibles

A une réaction exothermique avec des acides ; le produit humide a une réaction alcaline et réagit aux acides, aux sels d'ammonium et aux métaux communs, par ex. aluminium, zinc, laiton. La réaction avec les métaux communs engendre de l'hydrogène.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu pour le mélange.

### 11 Indications toxicologiques

#### 11.1 Indications sur les effets toxicologiques

**Hubo Flex Colle Carrelage**

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

La totalité du mélange n'a pas été étudiée d'un point de vue toxicologique. Les indications relatives aux effets toxicologiques résultent d'indications correspondantes pour le ciment et l'hydrate calcaire. Les ciments (ciments normaux), les clinkers de ciment Portland et la poussière filtrée ont les mêmes propriétés toxicologiques et écotoxicologiques.

Classe de danger	Résultat de l'estimation des effets pour le ciment	
	<p>Toxicité aiguë</p>	<p>Le ciment ne présente pas de toxicité aiguë.</p>
	Cutané	<p>Essai limite, lapin, exposition sur 24 heures, 2000 mg/kg de poids du corps – pas de létalité. [référence (4)] Sur la base des données en présence les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
	Inhalation	<p>Essai limite, rat, avec 5 g/m<sup>3</sup>, pas de toxicité aiguë. Le test a été réalisé avec du clinker de ciment Portland, le composant principal du ciment. [référence (10)] Sur la base des données en présence les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
	Oral	<p>Lors de tests sur les animaux avec des poussières de fours à ciment et de poussières de ciment, aucune toxicité orale aiguë n'a été constatée. Sur la base des données en présence les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
Effet corrosif irritant sur la peau	<p>Le ciment a un effet irritant sur la peau et les muqueuses. Le ciment sec en contact avec la peau humide ou la peau en contact avec du ciment humide ou mouillé peut entraîner différentes réactions cutanées irritantes et inflammatoires, par ex. des rougeurs ou des crevasses. Un contact durable causé par un frottement mécanique peut entraîner de graves dommages cutanés. [référence (4)]</p>	
Lésions/irritations oculaires graves	<p>Dans un test in vitro, le clinker de ciment Portland (composant principal du ciment) a présenté des effets plus ou moins importants sur la cornée. L'index d'irritation est de 128. Un contact direct avec du ciment peut entraîner des dommages de la cornée, d'une part en raison de l'action mécanique et d'autre part en raison d'une irritation ou d'une inflammation immédiate ou ultérieure. Un contact direct avec de grandes quantités de ciment sec ou de projections de ciment humide peut avoir des conséquences qui s'étendent d'une irritation oculaire modérée (par ex. conjonctivite ou blépharite) à de graves dommages oculaires et une cécité. [référence (11), (12)]</p>	
Sensibilisation des voies respiratoires / de la peau	<p>Aucun signe d'une sensibilisation des voies respiratoires. Sur la base des données en présence les critères de classification ne sont pas remplis. [référence (1)] Chez certaines personnes, des eczémas de la peau peuvent se former après un contact avec du ciment humide. Ceux-ci sont déclenchés soit par la valeur du</p>	

**Hubo Flex Colle Carrelage**

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

	pH (dermatite irritante de contact) soit par réactions immunologiques avec du chrome(VI) hydrosoluble (dermatite allergique de contact). [référence (5), (13)]
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun signe d'une mutagénicité sur les cellules germinales. Sur la base des données en présence, les critères de classification ne sont pas remplis. [référence (14), (15)]
Cancérogénicité	Un lien de cause entre le ciment et un cancer n'a pas été constaté. Des études épidémiologiques ne permettent pas de tirer des conclusions entre l'exposition au ciment et un cancer. [référence (1)] Selon ACGIH A4, le ciment Portland n'est pas classé comme cancérigène pour l'homme : "Substances qui, en raison de données insuffisantes, ne peuvent être jugées définitivement en matière de cancérogénicité pour l'homme. Des tests in vitro ou des essais sur les animaux ne fournissent pas d'informations suffisantes sur la cancérogénicité pour attribuer une autre classification à cette substance." [référence (16)] Le ciment Portland contient plus de 90 % de clinker de ciment Portland. Sur la base des données en présence, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données en présence, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité organique ciblée en cas d'une exposition unique	L'exposition à la poussière de ciment peut entraîner des irritations des voies respiratoires (gorge, cou, poumon) avec comme conséquence toux, étournement et dyspnée si l'exposition dure au-delà de la valeur limite sur le poste de travail. [référence (1)] L'exposition professionnelle à la poussière de ciment peut entraîner des troubles des fonctions respiratoires. Cependant, il n'existe actuellement aucune information suffisante pour pouvoir déduire une relation de cause à effet.
Toxicité organique ciblée en cas d'exposition répétée	L'exposition à long terme à la poussière de ciment pénétrant dans les poumons et supérieure à la valeur limite sur le poste de travail peut entraîner la toux, la dyspnée et des modifications obstructives chroniques des voies respiratoires. Aucun effet chronique n'a été constaté en cas de concentrations faibles. [référence (17)]
Risque d'aspiration	Néant étant donné que le ciment n'est pas sous forme d'aérosol.

**12 Informations environnementales**

**12.1 Toxicité**

**Ciment**

Des études écotoxicologiques avec du ciment Portland sur daphnia magna (U.S. EPA, 1994a) [référence (6)] et selenastrum coli (U.S. EPA, 1993) [référence (7)] n'ont présenté qu'un faible effet toxique. Pour cette raison, les valeurs LC50 et EC50 n'ont pas pu être déterminées [référence (8)]. Aucun effet toxique n'a pu



## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

être constaté sur des sédiments [référence (9)]. Le rejet de grandes quantités de ciment dans l'eau peut cependant entraîner une augmentation de la valeur du pH et donc être toxique pour la vie aquatique dans des conditions particulières.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Néant.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Néant.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Néant.

### 12.6 Autres effets nocifs

Le mélange comprend du clinker de ciment de Portland, des cendres de filtre et de l'hydroxyde de calcium. Le rejet de grandes quantités de ciment dans l'eau entraîne une augmentation de la valeur du pH. La valeur du pH baisse rapidement par dilution (matériau anorganique et minéral).

## 13 Remarques sur l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Quantités résiduelles non utilisées du produit

Récupérer à l'état sec, stocker dans des récipients marqués et si possible réutiliser en tenant compte de la durée de stockage maximale ou mélanger les quantités restantes avec de l'eau en évitant tout contact avec la peau et toute exposition à la poussière ; après durcissement, éliminer selon les directives locales et administratives.

#### Produits humides et boues

Laisser durcir les produits humides et les boues, ne pas jeter dans les canalisations ou dans l'eau. Élimination comme décrit sous "Produit durci".

#### Produit durci

Éliminer le produit durci en respectant les directives locales et administratives. Ne pas jeter dans les canalisations. Élimination du produit durci comme des déchets de béton et des boues de béton. Code déchets conformément à la liste des codes des déchets en fonction de leur provenance : en tant que 17 01 01 (béton) ou 10 13 14: (déchets de béton et boues de béton)

#### Emballages

Vider entièrement l'emballage et le recycler. Élimination des emballages entièrement vidés en fonction du type d'emballage conformément à la liste de codes de déchets AVV 15 01 01 (déchets de papier et emballages en carton) ou 15 01 05 (emballages composites).

## 14 Indications sur le transport

Pas de matière dangereuse selon les directives relatives au transport de marchandises dangereuses ADR, RID, ADN,  
Code IMDG, ICAO-TI, IATA-DGR.

### 14.1 Numéro ONU

Néant.

### 14.2 Désignation correcte ONU

Néant.

### 14.3 Classes de danger pour le transport

Néant.

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

### 14.4 Groupe d'emballage

Néant.

### 14.5 Dangers environnementaux

Néant.

### 14.6 Mesures particulières de prudence pour l'utilisateur

Néant.

### 14.7 Transport de produits en vrac selon l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et conformément au code IBC

Néant.

## 15 Directives légales

### 15.1 Directives concernant la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement / directives légales spécifiques pour la substance ou le mélange

Règlement REACH (CE) N° 1907/2006 (REACH), annexe XVII N° 47 (composés du chrome VI)

Selon l'annexe XVII paragraphe 47 du règlement CE 1907/2006, les ciments et préparations à base de ciment

sont soumis à une interdiction d'utilisation et de commercialisation.

- Les ciments et préparations à base de ciment ne doivent pas être utilisés ou commercialisés si leur teneur en chrome (VI) soluble après hydratation contient plus de 0,0002% de la masse sèche du ciment.

- Si des agents de réduction sont utilisés, l'emballage du ciment ou de préparations à base de ciments doit comporter, sans préjudice de la validité d'autres directives légales pour la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances dangereuses et préparations, des indications lisibles et durables relatives à la date de l'emballage, aux conditions et durées de stockage, sans que l'effet de l'agent de réduction diminue et que la teneur en chrome(VI) soluble dépasse la valeur limite citée ci-dessus.

Règlement relatif à la protection contre les substances dangereuses (Règlement sur les substances dangereuses – GefStoffV)

Classement selon TRGS 510 : classement 13 (matières ininflammables)

Classe de pollution des eaux : WGK 1 (peu polluant) auto-classification d'après le décret VwVwS

GISCODE: ZP 1 (produits contenant du ciment, à faible teneur en chromate)

Liste européenne de déchets (Liste des déchets - règlement - AVV)

Règles techniques pour substances dangereuses 402 Déterminer et évaluer les dangers des activités avec des substances dangereuses : exposition inhalative (TRGS 402)

Règles techniques pour les matières dangereuses 900 Valeurs limites sur le poste de travail (TRGS 900)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange.

## 16 Autres indications

Texte complet des phrases H citées aux chapitres 2 et 3 :  
(les phrases H suivantes ne représentent pas la classification / l'étiquetage de la préparation.)

H 315: Provoque une irritation cutanée

H 318: Provoque des lésions oculaires graves

H 317: Peut provoquer des réactions cutanées allergiques

## Hubo Flex Colle Carrelage

Version : 2017/1 | révisée le : 09.06.2017

H 335: Peut irriter les voies respiratoires

STOT SE: Toxicité organique ciblée et spécifique – exposition unique) – irritation des voies respiratoires

Skin Irrit.: Action irritante sur la peau

Eye Damm.: Lésions oculaires graves

Modifications par rapport à la version antécédente:

Mise en œuvre de la classification GHS/ CLP des matières premières avec caractéristiques de dangerosité

Les informations ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles servent à décrire nos produits en vue des exigences de sécurité et ne constituent aucune garantie des caractéristiques. Il est de la responsabilité du destinataire de notre produit de respecter les lois et règlements actuels.